



Communiqué de presse

104/22

Montreuil, le 23 novembre 2022.

Chez ARPAVIE tout est permis !!!

La CGT alerte sur les recommandations qui ont été faites le 13 septembre 2022, lors du séminaire d'encadrement d'ARPAVIE.

En effet, la Direction Générale a annoncé des « *modifications* » dans les composants des petits-déjeuners et dîners des résidents, à croire que l'exemple, pourtant tant décrié d'ORPEA, a donné des idées aux dirigeants d'ARPAVIE.

Ils ont décidé de supprimer le jus d'orange le matin et le fromage au dîner, en le substituant à de la poudre protéinée dans le potage. En y regardant de plus près, l'économie d'échelle va s'opérer sur la diminution des denrées alimentaires qui, pour rappel, sont à la charge de l'association, tout en faisant appel à l'émergence de compléments alimentaires hyperprotéinés remboursés par la Sécurité Sociale. Sur ce coup-là, la direction d'ARPAVIE s'est bien inspirée (par ORPEA) !!!

La raison de ces ajustements est, d'après la direction, de ne pas répercuter sur les résidents la hausse tarifaire que réclame la restauration, et un trop grand gaspillage de denrées alimentaires, bel exemple de rationnement !!!

Aucune réflexion n'a été menée avec les instances représentatives du personnel, les résidents, les familles et le personnel.

Malgré le scandale déclenché par le livre « *Les Fossoyeurs* » de Victor Castanet sur ces pratiques utilisées dans le secteur lucratif, nous constatons que ces dérives sont maintenant utilisées dans le secteur associatif.

L'alimentation est une composante essentielle de soin dans ces établissements. Ce type de mesure s'apparente donc à une réduction de prestation obligatoire dans ces EHPAD.

La CGT, scandalisée par ce type de pratiques, interpelle les pouvoirs publics sur ces dérives qui visent à déshumaniser la prise en charge de nos aînés.